



LABORATOIRE NATIONAL VETERINAIRE

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Société à Capital public au Capital Social de 4 973 950 000 FCFA. Contribuable N° M108300010749S

B.P. 503 Garoua. République du Cameroun • Téléphone : +237 696 16 41 40 / 699 99 98 18

Internet : www.lanavet.cm • E-mail : lanavet@lanavet.cm

DECISION N° *017* /D/LANAVET/DG/DAF/SGRH/2026

Portant attribution du Marché faisant suite à l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/LANAVET/CIPM/2026 du 01/09/2026 relatif à l'acquisition d'un lyophilisateur, d'un autoclave, d'un fermenteur, d'une cuve de formulation, d'un bioréacteur de culture bactérienne, d'un bioréacteur de culture cellulaire et d'une serre agricole au LANA VET.

Le Directeur Général du LANA VET

Maître d'ouvrage,

- Vu La constitution ;
- Vu Le décret n° 83/479 du 08 Octobre 1983 créant le Laboratoire National Vétérinaire ;
- Vu Le décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le décret n°2021/089 du 12 Février 2021 portant transformation du Laboratoire National Vétérinaire en Société à Capital Public ;
- Vu Le décret n°2021/090 du 12 Février 2021 portant approbation des statuts du Laboratoire National Vétérinaire ;
- Vu La résolution n°001/S EXT CA/LANAVET/2025 du 14 août 2025 portant nomination du Directeur Général du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) ;
- Vu La décision n°26-001/D/LANAVET/PCA/CAB du 08 juillet 2026 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés du Laboratoire National Vétérinaire ;
- Vu La Décision n°D25-01/LANAVET/PCA/CAB du 05 septembre 2025 portant désignation des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés du Laboratoire National Vétérinaire ;
- Vu La loi n° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2026 ;
- Vu La circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026.
- Vu la proposition de la Commission interne de passation des marchés auprès du LANA VET.

Considérant le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/LANAVET/CIPM/2026 du 01/09/2026 relatif à l'acquisition d'un lyophilisateur, d'un autoclave, d'un fermenteur, d'une cuve de formulation, d'un bioréacteur de culture bactérienne, d'un bioréacteur de culture cellulaire et d'une serre agricole au LANA VET.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre susmentionné :

N° de l'avis d'appel d'offres	Objet de la consultation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Durée d'exécution
N°006/AONO/ LANAVET/ CIPM/2026 du 01/09/2026	Acquisition d'un lyophilisateur, d'un autoclave, d'un fermenteur, d'une cuve de formulation, d'un bioréacteur de culture bactérienne, d'un bioréacteur de culture cellulaire et d'une serre agricole au LANAVET.	LA SOCIETE PRONEG SARL Garoua	Deux cent trente-sept millions neuf cent trois mille sept cent cinquante Francs (237 903 750)	90 jours

Article 2 :

- 1) La société adjudicataire susvisée ne pourra commencer la prestation qu'après signature de contrat y afférent ;
- 2) Le délai d'exécution de la prestation court à compter de la notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Garoua, le

02 OCT 2026

Le Directeur Général du LANAVET,
Maître-d'ouvrage

Ampliations :

- ARMP/NO ;
- Président CIPM ;
- Attributaire ;
- DAF / Chef de service du marché ;
- Ingénieur du marché ;
- Chronos / Archives.



Garga Gonne
Vétérinaire Hors Echelle



LABORATOIRE NATIONAL VETERINAIRE

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Société à Capital Public au capital de 4.973.950.000 FCFA. Contribuable N° M108300010749S

B.P. 503 Garoua, République du Cameroun • Téléphone : +237 696 16 41 40 / 699 99 98 18

Internet : www.lanavet.cm • E-mail : lanavet@lanavet.cm

COMMUNIQUE N° 008 /C/LANAVET/DG/DAF/SGRH/2026

Portant attribution du marché faisant suite à l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/LANAVET/CIPM/2026 du 01/09/2026 relatif à l'acquisition d'un lyophilisateur, d'un autoclave, d'un fermenteur, d'une cuve de formulation, d'un bioréacteur de culture bactérienne, d'un bioréacteur de culture cellulaire et d'une serre agricole au LANA VET.

Le Directeur Général du LANA VET, Maître d'ouvrage, communique :

Par Décision N° 017 /D/LANAVET/DG/DAF/SGRH/2026 du 02 SEPT 2026,

La société PRONEG SARL, Tél : 237 696 64 97 49 ci-après désignée a été retenue comme attributaire du marché relatif à l'appel d'offre suscitée :

N° de l'avis d'appel d'offres	Objet de la consultation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Durée d'exécution
N°006/AONO/LANAVET/CIPM/2026 du 01/09/2026	Acquisition d'un lyophilisateur, d'un autoclave, d'un fermenteur, d'une cuve de formulation, d'un bioréacteur de culture bactérienne, d'un bioréacteur de culture cellulaire et d'une serre agricole au LANA VET.	LA SOCIETE PRONEG SARL Garoua	Deux cent trente-sept millions neuf cent trois mille sept cent cinquante Francs (237 903 750)	90 jours

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au LANA VET pour la souscription du projet de marché y afférent.

Les soumissionnaires qui ne sont pas retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Garoua, le 02 OCT 2026

Le Directeur Général du LANA VET,
Maître d'ouvrage

Ampliations :

- ARMP/NO ;
- Président CIPM ;
- Attributaire ;
- DAF / Chef de Service du marché ;
- Chronos / Archives.



Un outil au service de l'élevage

